

avoir péché, afin de voir combien de fois cela est arrivé. L'important est de se rappeler les principaux péchés, ceux que l'on a commis le plus fréquemment, et de les confesser en premier lieu pour ne pas s'exposer à les oublier.

2° Il faut avoir le *regret de nos péchés*. L'examen de conscience une fois terminé, on doit s'exciter au regret de ses péchés. La contrition est la partie essentielle du sacrement de Pénitence. Il y a dans ce sacrement, comme nous le savons, trois parties : la contrition, la confession et la satisfaction. La contrition est la partie la plus importante ; par conséquent, quand nous nous préparons à faire notre confession, nous devons consacrer au moins autant de temps, et même plus, à nous exciter à la contrition qu'à l'examen de conscience. Plusieurs se trompent sur ce point, et passent presque entièrement le temps à examiner leur conscience. Si nous avons lieu de croire que nous ne regrettons pas suffisamment nos péchés, nous devons prier pour obtenir cette grâce.

Le R. P. Lacordaire (1802-1861)

Henri Lacordaire naquit le 12 mai 1802, à Recy-sur-Ource. Sa mère, fille d'un avocat au parlement de Bourgogne, femme d'une piété solide conduisait souvent à l'église ses fils. De retour à la maison, Henri imitait les cérémonies de l'Eglise, et se plaisait surtout à prêcher. La bonne, plus complaisante que le jeune auditoire, restait jusqu'à la fin. Il parlait avec tant de feu qu'elle lui criait : « Assez, assez, monsieur Henri, vous allez vous faire du mal ; non, non, répondait l'enfant, il se commet tant de péchés, je veux prêcher toujours. » Prêcher toujours ! C'était bien là sa vocation et sa vie.

Henri avait quatre ans lorsque son père mourut. Sa mère vint alors habiter Dijon, et à dix ans le futur orateur entra au lycée de cette ville, où il avait obtenu une demi-bourse.

On sait que la vie du lycée n'était pas et n'est pas encore douce. Lacordaire en fit l'expérience. « Pendant plusieurs semaines, dit-il, je fus privé, par violence, de toute autre nourriture que ma soupe et mon pain ». Un jour, par une de ces farces familières aux écoliers, son voisin lui prend son assiette de potage. Henri réclame ; delà une querelle qui trouble l'ordre. Le censeur intervient : « Tous les deux au pain sec et à l'eau ! » Lacordaire veut s'expliquer « Levez-vous et allez vous mettre contre le mur.—Je n'irai pas », répond Lacordaire. Le censeur perd patience et le menace du cachot. « Soit », répondit l'enfant, de deux punitions également injustes, je choisis la plus forte ». Et, se levant de table, il se dirigea vers le cachot noir. Les récréations étaient encore plus pénibles que les repas. « Pour échapper aux mauvais traitements—c'est toujours Lacordaire qui parle—je gagnais, quand cela m'était possible, la salle d'étude, et je m'y dérobaïs sous un banc, à la recherche de mes condisciples..... Mon supplice cessa aux vacances ».